

72. Organiser et développer son ESSMS en site qualifiant

RUBRIQUE

APPROCHES, PRATIQUES ET MÉTHODOLOGIES DU TRAVAIL SOCIAL

PRÉ-REQUIS

Cadres dirigeants et intermédiaires, professionnels des RH et du travail social en charge de la mise en œuvre du projet de site qualifiant de l'ESSMS

Description

Avec la réforme des diplômes du travail social, l'organisation en alternance des formations leur correspondant engage à questionner la façon dont l'ESSMS conçoit et décline son projet de site qualifiant dans ses modalités pratiques de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation. Le décret de 2004 définit ainsi cette nouvelle appellation : « une organisation professionnalisante, tant de la pratique professionnelle que de l'acquisition de savoirs et de connaissances complémentaires ». Théorie et pratique ne sont donc pas des catégories étanches, localisées et circonscrites dans un seul espace ou un seul temps. La notion d'alternance intégrative viendra, encore un peu plus, dans une dynamique de co-construction, souligner l'implication et l'engagement plus grands de chacun des acteurs du processus formatif. Ce nouveau dispositif nécessite la mise place d'un cadre contractuel entre le site qualifiant, l'organisme de formation et le stagiaire.

L'alternance est l'un des principes fondateurs des formations préparant aux diplômes du travail social. Sa conception implique que les stages ne soient pas conçus comme l'application pratique des enseignements théoriques délivrés dans les centres de formation, ni comme une mise en situation professionnelle en fin de parcours de formation. Le modèle de l'alternance intégrative suppose que le site qualifiant est en lui-même un lieu d'acquisition de connaissances dans chacun des registres (savoirs, savoir-faire, savoir être).

Cette formation a pour objectif de délivrer des apports théoriques et pratiques visant à questionner et étayer les pratiques en matière d'organisation et de développement de son ESSMS en site qualifiant à l'endroit des nouveaux salariés et stagiaires en cours de formation en travail social.

Objectifs

- Permettre aux cadres et professionnels des ESSMS de cerner les enjeux et objectifs d'un projet de site qualifiant
- Identifier les méthodes et les outils nécessaires pour organiser et faire évoluer un site qualifiant au service du développement des compétences des nouveaux salariés et des stagiaires accueillis
- Préfigurer un plan de développement du projet de site qualifiant spécifique à son établissement.

Contenus

- **Comprendre les fondamentaux d'un site qualifiant**
 - Définition et principes
 - Cadre légal et référentiels
 - Enjeux pour l'établissement et les salariés
- **Diagnostiquer son site actuel**
 - Cartographier les compétences
 - Analyser les pratiques existantes
 - Identifier les leviers et les freins au développement des compétences sur site
- **Organiser le développement des compétences sur le site**
 - Rôle de la gouvernance et des encadrants
 - Articulation établissement et organisme de formation
 - Mise en place de parcours internes (tutorat, Apprentissage, AFEST)
- **Piloter et animer le site qualifiant**
 - Définir des indicateurs de suivi
 - Mobiliser les acteurs internes
 - Modalités de coopération entre les fonctions RH et l'organisme de formation
- **Définir son plan d'action**
 - Formalisation du plan d'action spécifique à l'établissement
 - Recenser les engagements nécessaires et les leviers à mobiliser.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Dynamique interactive engageant la participation des personnes composant le groupe de formation
- Règles de confidentialité et de discrétion professionnelle.
- Ateliers collectifs
- Travail en sous-groupes

- Évaluation individuelle des acquis de la formation.

Lieu et calendrier

En intra (calendrier à déterminer)

Coût

Nous consulter

Durée

7 heures - 1 jour

Intervenant

Eric SAMSON -
Formateur-
Consultant et
Formateur référent à
l'IFEN de la
formation de Tuteur